



ATTER

Association Tarnaise de Tourisme en Espace Rural
« Gîtes de France® - Tarn » et « Bienvenue à la Ferme® - Tarn »



Demande de mise à disposition de fichier propriétaires en vue de réalisation d'actions de promotion.

Dénomination de l'organisme demandeur :

Forme juridique :

Situé :

Représenté par :

L'organisme cité ci-dessus, dans le cadre de son activité de promotion souhaite pouvoir disposer, à titre gracieux du fichier numérique des données des hébergements administrés par l'ATTER.

Ce fichier sera utilisé à la seule action promotionnelle suivante : (préciser le nom et la date de l'action)

Nom de l'action	Description de l'action - finalité	Support (catalogue, site internet...)	Echéances de l'action	
			lancement	fin

Zone géographique concernée :

Champs demandés (exemples : n° hébergement, adresse..... dont photo, les champs « logos » et « coordonnées du SR » sont systématiquement transmis)

									Logos	Coordonnées Service de Réservation ATTER
--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	------------------------------------------



ATTER

Association Tarnaise de Tourisme en Espace Rural
« Gîtes de France® - Tarn » et « Bienvenue à la Ferme® - Tarn »



L'organisme demandeur s'engage, en respect pour les règles fixées par la loi informatique et liberté,

- à ne pas utiliser ces données, même partiellement pour une autre action promotionnelle que celle désignée ci-dessus, ni pour contacter directement les propriétaires d'hébergements.
- A ne pas modifier les données qui lui seront transmises.

Afin de faciliter et de renforcer les partenariats territoriaux l'organisme demandeur peut proposer à l'ATTER un programme d'actions annuel, amendable en cours d'année.

L'ATTER se réserve la possibilité de demander des modifications voire de refuser l'utilisation de ce fichier, notamment dans le cas où l'action serait jugée contraire aux intérêts et valeurs des marques ou de l'ATTER. Dans ce cas, une information qui vous en précisera les motifs sera transmise. L'organisme demandeur devra faire le nécessaire pour que les données du fichier ne soient pas utilisées pour une autre action.

Il est expressément stipulé que l'ATTER reste seul propriétaire du « fichier propriétaires », la mise à disposition des données numériques ne constitue en aucun cas un transfert de droits de propriété intellectuelle, l'utilisation de ces données relève d'un simple droit d'usage, accordé par l'ATTER.

La mise à disposition est strictement subordonnée à la réception de ce formulaire de demande et à son acceptation par l'ATTER.

Ces données ne pourront être utilisées que :

- pour l'action désignée et seulement jusqu'au terme de celle-ci,
- pour un remplacement de données par une mise à jour plus récente,
- pour une information de l'ATTER les rendant obsolètes,

après quoi, elles devront être supprimées.

Ces données ne pourront en aucun cas être utilisées dans un but commercial, elles ne pourront être transmises à un tiers sans un accord préalable écrit de l'ATTER. L'organisme demandeur s'engage à prendre au regard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits de propriétés sur le fichier et à veiller à ce que des tiers non autorisés ne puissent y avoir accès.

Le(s) logo(s) transmis par l'ATTER et lié(s) à l'hébergement devront figurer sur tous les supports exploitant les données, de manière explicite et lisible.

Les coordonnées de l'ATTER et de son service de réservation devront figurer sur tous les supports exploitant les données, de manière explicite et lisible, selon un format défini au cas par cas d'un commun accord.

Les données transmises le sont à titre indicatif et n'ont aucune valeur réglementaire.

L'ATTER ne peut être tenu responsable de l'usage qui sera fait des fichiers fournis, ni des dommages directs et/ou indirects qui pourraient résulter de l'utilisation des données contenues dans les fichiers, ni de la méconnaissance des modalités de constitution des fichiers ou de leurs caractéristiques.

Toute anomalie identifiée ou proposition de modification devra être signalée par l'organisme demandeur.

L'ATTER déclare que son « fichier propriétaires », ainsi que les traitements informatiques qui en résultent, respectent les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que ses décrets d'application.

Le demandeur : (cachet et signature)

A :

Le :